

# ÉRIC BRAZEAU CPA INC.

Société de comptable professionnel Agréé

## FORMULAIRE À REMPLIR PAR LES GRANDS ROUTIERS

(Camionneurs longue distance)

*Il est important de bien comprendre la loi sur les déductions pour frais d'hébergement et de repas pour les camionneurs longue distance avant de compléter le formulaire ci-dessous.*

Pour bénéficier d'une déduction pour frais de repas **sans fournir de reçus**, vous devez être employé par une compagnie de transport (ayant comme activité première le transport) et qui vous amène à vous absenter de façon régulière et pour une durée de plus de douze (12) heures consécutives de votre région et qui engendre également des frais d'hébergement à l'exception des grands routiers qui utilisent la couchette à même le camion.

Il est possible pour un camionneur dont la compagnie n'a pas comme activité première le transport, de bénéficier d'une déduction pour frais de repas **avec reçus**. Vous devez vous absenter plus de douze (12) heures consécutives pour y être admissible et **avoir tous vos reçus de repas**.

Dans les deux cas mentionné ci-haut, l'employeur doit fournir et **obligatoirement signer** les deux formulaires suivants: **TL2 pour le fédéral et TP-66 pour le provincial**.

**\*\*\*Remplir un document par employeur\*\*\***

**Information du client**

Année d'imposition \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

**Information de l'employeur**

Nom de l'employeur: \_\_\_\_\_

Port d'attache: \_\_\_\_\_ Région(s) de travail: \_\_\_\_\_

Pour déterminer votre admissibilité à la déduction pour frais de repas, **sans reçu**, veuillez répondre aux questions suivantes:

- 1 Le transport est-il la première activité commerciale de votre employeur? Oui  Non
- 2 Est-ce que vous vous absentez pour une période d'au moins douze (12) heures? Oui  Non
- 3 Dormez-vous à l'hôtel ou dans la couchette de votre camion? Oui  Non

Si vous avez répondu **oui** aux trois (3) questions précédentes, vous êtes admissible pour la déduction de frais de repas, **sans reçu**. **VEUILLEZ REMPLIR LES QUESTIONS À LA PARTIE 2 DE LA PAGE SUIVANTE**

Initiales:

Si vous avez répondu non aux questions précédentes, vous pourriez quand même être admissible à la déduction. Veuillez répondre aux questions à la page suivante.

Pour déterminer si vous êtes admissible à la déduction pour frais de repas, avec reçu, veuillez répondre aux questions suivantes:

- 1 Est-ce que vous vous absentez pour une période d'au moins douze (12) heures? Oui  Non
- 2 Si vous avez répondu oui à la question précédentes, veuillez indiquer le montant total de vos frais de repas: \_\_\_\_\_\$

Si vous avez répondu **non**, vous n'êtes pas admissible à la déduction pour frais de repas.

## **PARTIE 2**

- 1 Nombre de jours sur la route durant l'année: \_\_\_\_\_
- 2 Nombre de repas pris; **au Québec** \_\_\_\_\_ **au Canada** \_\_\_\_\_ **au États-Unis** \_\_\_\_\_

Nombres de jours travaillés par semaine: \_\_\_\_\_

Nombre de semaines de congé: \_\_\_\_\_

Total de jours travaillés dans l'année: \_\_\_\_\_

Nombre d'heure par voyage: \_\_\_\_\_

### **VEUILLEZ COCHER CE QUI REPRÉSENTE LE MIEUX VOTRE SITUATION**

#### **Le nombre d'heure sur la route par jour:**

- 4 à 10 heures par jour: \_\_\_\_\_ = un repas  
10 à 12 heures par jour: \_\_\_\_\_ = deux repas  
12 à 24 heures par jour: \_\_\_\_\_ = trois repas

Le nombre d'heures varient à tous les jours: \_\_\_\_\_

*(En cas d'incertitude, abstenez-vous de répondre, nous communiquerons avec vous)*

#### **Votre région de travail est:**

- Seulement au Québec: \_\_\_\_\_  
Québec et Canada: \_\_\_\_\_  
Québec et É.-U: \_\_\_\_\_  
Québec, Canada et É.-U: \_\_\_\_\_  
Seulement É.-U: \_\_\_\_\_

Vous pouvez également déduire les frais de douche. La déduction est de 5\$ par douche. **Une douche par 24 heures est admissible avec reçu.** Sans reçu, la déduction pourrait être refusée.

***\*\*\*Je certifie que les renseignements mentionnés sur ce formulaire sont exacts et complets. Je comprends que la déduction peut être sujette à vérification et m'être refusée en cas de non-respect des lois fiscales et être soumis à une nouvelle cotisation. Je certifie également être en mesure de fournir toutes les pièces justificatives nécessaires, pour chaque dépense, sur demande.\*\*\****

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_